



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Déploiement d'Olvid sur les téléphones et ordinateurs des ministres

Question écrite n° 13676

Texte de la question

M. Philippe Latombe interroge Mme la Première ministre sur la circulaire du 21 novembre 2023 concernant le déploiement de l'application Olvid sur les téléphones et ordinateurs des membres du Gouvernement et des cabinets ministériels. Dans un contexte de risque accru en matière de cybersécurité, M. le député se réjouit d'une telle mesure et de la volonté concrétisée du Gouvernement d'assurer la sécurité des conversations et des informations partagées au travers des solutions de messageries partagées grand public. Cependant, il souhaite avoir quelques précisions concernant l'antépénultième paragraphe de la circulaire qui valide l'exception faite à la règle R9 fixée au point 3.1 de la doctrine « cloud au centre » sur l'usage de l'informatique en nuage, dans sa version actualisée du 31 mai 2023. S'il en comprend et accepte la nécessité dans ce cas spécifique, il souhaite savoir si cette exception, ainsi validée dans le présent décret, court le risque de se répéter dans un contexte où elle ne serait pas justifiée et aimerait être assuré de la vigilance du Gouvernement sur une telle question.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Latombe](#)

Circonscription : Vendée (1^{re} circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13676

Rubrique : Gouvernement

Ministère interrogé : Première ministre

Ministère attributaire : [Premier ministre](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 décembre 2023](#), page 11047

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)